

N° INSEE : 79024	Commune d'AZAY LE BRULE	Exercice 2026
------------------	-------------------------	---------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL**

**N°1**

**n° 2026-05-01**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1**

(Vote de crédits)

Date de convocation :	21/04/2026	<b>VOTES</b>	
Nombre de membres en exercice :	19	Pour :	19
Nombre de membres présents :	16	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	19	Abstention :	0

L'an 2026, le 05 mai, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de RENOUX Jean-François

Présents : M. ABRIAT Pierre, M. BRACONNEAU David, Mme DOLCI Rebecca, Mme FAVIER Virginie, M. GUERIN Gaëtan, M. GUILLOT François, M. MARTIN Stéphane, M. MERCERON Louis-Marie, Mme PAILLA Charlotte, M. PIGANEAU Thierry, Mme PINEAU Catherine, Mme POUZET Fabienne, M. QUINTARD Bertrand, M. RENOUX Jean-François, Mme THOMAS Cécile, M. ZANNI Eric

Procurations : Mme MITONNEAU Caroline donne pouvoir à Mme DOLCI Rebecca, Mme MACKE Christelle donne pouvoir à Mme FAVIER Virginie, Mme AUGEREAU Anne Claire donne pouvoir à Mme PINEAU Catherine

Absents :

Excusés : Mme AUGEREAU Anne Claire, Mme MACKE Christelle, Mme MITONNEAU Caroline

Secrétaire de séance : MERCERON Louis-Marie

**Objets : DM n° 1 du 5 mai 2026**

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 1006 : Immobilisations corporell	200 000,00	024 (024) : Produits des cessions d'immobili	600,00
		1641 (16) : Emprunts en euros	199 400,00
	<b>200 000,00</b>		<b>200 000,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>200 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>200 000,00</b>

Certifié exécutoire par RENOUX Jean-François, Le maire,, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A AZAY-LE-BRÛLÉ, le 6 mai 2026

Ont signé Le maire, et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le maire,  
Jean-François RENOUX,

le(s) secrétaire(s) de séance  
Louis-Marie MERCERON